



L' aide Pass'Sport 2025-2026

Cette aide de l'Etat vous permet et permet à vos enfants de bénéficier d'une déduction sur le coût de votre inscription dans un club sportif.

à noter!

Depuis la rentrée 2025-2026, le Pass Sport a évolué

➔ **Montant de l'aide : 70€**

➔ **Public concerné :** Vous pouvez bénéficier du Pass Sport si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- ⦿ Vous avez **entre 14 et 17 ans révolus** et vous bénéficiez de l'**allocation de rentrée scolaire (ARS)**.
- ⦿ Vous êtes en situation de **handicap**, vous avez **entre 6 et 19 ans révolus** et vous bénéficiez de l'**allocation de l'enfant handicapé (AEEH)**.
- ⦿ Vous êtes atteint d'un **handicap**, vous avez **entre 16 et 30 ans** et vous bénéficiez de l'**allocation aux adultes handicapés (AAH)**.
- ⦿ Vous êtes un **étudiant boursier**, vous avez **moins de 28 ans** et vous bénéficiez d'une **aide annuelle du CROUS**.

L'aide et les **conditions d'éligibilité ont été recentrées**

- ⦿ pour mieux cibler les jeunes en fonction de leur âge
- ⦿ pour les encourager à pratiquer une activité physique régulière

➔ **L'aide Pass' Sport est cumulable avec l'aide aux temps libres**

- ⦿ Coût de l'inscription dans un Club sportif : 250€
- ⦿ Montant de mon aide aux temps libres : 80€ *(il s'agit là d'un exemple, le montant de l'aide aux temps libres varie en fonction du QF de la famille)*
- ⦿ Prix de revient de mon inscription : 250€ - 80€ = 170€

➔ **Structures éligibles**

- ⦿ Un club affilié à une fédération sportive agréées
- ⦿ Une association agréée Jeunesse Éducation Populaire (JEP) ou Sport
- ⦿ Certaines structures de loisirs sportifs marchands, comme les salles de sport ou d'escalade.

➔ **Etes-vous éligibles à l'aide Pass' Sport ?**

- ⦿ Si vous êtes éligibles, **vous recevrez un e-mail au mois d'août envoyé par le Ministère des Sports.**